

Concours de recrutement

Professorat des Ecoles

Session 2007

RAPPORTS DE JURY

SOMMAIRE

- Epreuves de Français
- Epreuves de Mathématiques
- Epreuves de Histoire/Géographie
- Epreuves de Sciences/Technologie
- Epreuve de Créole
- Epreuves Entretien Professionnel
- Epreuves d'Education Physique et Sportive
- Epreuve de Créole
- Epreuve d'Anglais
- Epreuve d'Espagnol

Rapport Correction épreuve d'admissibilité Français

Les chiffres :

Nombre de copies : 605

Nombre de binômes : 13

- Mardi : 20 copies/binôme → 260 → 5h + 1h de contact
- Mercredi : 16 copies/binôme → 208 → 4h
- Vendredi : 10 ou 11 copies/binôme → 137 → 3h

→ Les notes oscillent entre **1** et **18,50**.

→ Environ : - 1/6 des candidats a une note éliminatoire
- 1/3 entre 5 et 10

Cette année les épreuves ont été davantage à la portée des candidats mais nombreux sont ceux qui paraphrasent.

Recommandations générales

- Il convient pour les candidats de bien s'appropriier des documents afin de bien saisir le fil directeur qui les lie.
- De bien sélectionner les questions à traiter en priorité
- D'une manière générale les candidats devront être plus attentifs aux erreurs orthographiques qui contribuent à baisser la note.
- La technique de la synthèse est encore insuffisamment maîtrisée : il est important que les candidats s'entraînent à la lecture rapide car certains textes sont très longs
- Qu'ils soient capables de faire la différence entre, le commentaire, le résumé, et la synthèse.
- Les phrases doivent être plus simples et les termes employés mieux maîtrisés.
- Un effort d'écriture doit être entrepris car trop de copies sont illisibles.

MATHEMATIQUES

Référence : arrêté du 10 mai 2005 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement de professeurs des écoles.

Deuxième épreuve d'admissibilité : une épreuve écrite de mathématiques

« Le candidat doit résoudre trois ou quatre exercices, puis répondre à une ou deux questions complémentaires sur la mise en œuvre en situation d'enseignement d'une ou plusieurs notions abordées dans l'énoncé.

Durée de l'épreuve : 3 heures ; coefficient : 3

L'épreuve est notée sur 20 : 12 points sont attribués à la résolution des exercices et 8 points aux questions complémentaires. »

Toute note égale ou inférieure à 5 sur 20 à l'épreuve d'admissibilité écrite de mathématiques est éliminatoire.

« Dans chaque épreuve écrite, il est tenu compte, à hauteur de trois points maximum, de la qualité orthographique de la production des candidats. »

Analyse du sujet

Le sujet était composé de 3 exercices dont 1 avec une question complémentaire en 3 parties.

Plus 5 annexes – supports de réflexion pour l'exercice n°2.

Exercice 1 : Problème d'arithmétique à 3 questions.

- 1 : calcul d'une somme et d'une moyenne
- 2 : démonstration
- 3 : recherche de solutions exhaustives.

1^{ère} question est généralement réussie d'autant que l'utilisation de la calculatrice est autorisée.

La 2^{ème} est traitée de manière insuffisante puisque quand elle est traitée, dans la majorité des cas, les candidats sont partis de l'exemple donné pour en faire un cas général.

Seule la 3^{ème} question a sérieusement embarrassé : il y avait une nécessité de méthode pour trouver tous les ensembles.

Souvent on a confondu « ensemble de 3 chiffres » et triplet.

Exercice 2 : C'est un exercice classique de géométrie mais « modernisé » avec l'utilisation des TICE.

Connaissances théoriques en jeu : *Rectangle et ses propriétés, Triangle et ses propriétés, Théorème de Pythagore, calcul de l'aire d'un triangle...*

- 1 : lecture de graphique
- 2 : autour du rectangle
- 3 : autour du triangle

La 1^{ère} question demande une simple lecture de graphique. Trop de candidats donnent la mesure 4,8 et non la longueur (4,8cm).

Les sous-questions 2b) et 3c) ne sont pas traitées.

Insuffisances repérées :

- Démonstrations confuses – manque de rigueur, pour certains candidats
- Utilisation du théorème sans le préciser
- Absence de l'unité de mesure...

Question complémentaire :

Partie 1 :

Il s'agit d'analyser une situation mathématique en Grande Section.

3 questions portant sur « *la conception et la mise en œuvre d'une séance d'apprentissage* » autour de la notion de longueur.

Utilisation d'un annexe (extraits des documents d'application des programmes 2002) pour analyser un scénario pédagogique, ici :

- Citer la compétence travaillée,
- décrire les procédures des élèves,
- proposer une aide matérielle pour la validation des réponses des élèves.

Réponses attendues :

- « *comparer, classer et ranger des objets selon leur taille (cycle 1) en utilisant un procédé direct ou indirect* » puisque la GS se trouve à la charnière Cycle 1- Cycle 2.
- Procédures liées à la perception visuelle des tracés et à la comparaison des nombres de morceaux composant le tracé des chemins...
- Cordes ou ficelles (représentant les longueurs des chemins) dont les élèves pourront comparer les longueurs.

Cette partie a été réussie par la majorité des candidats. Des erreurs cependant comme la proposition de « la règle pour mesurer » qui ne correspond pas à la GS ou encore un matériel inapproprié pour une situation vécue dans la cour de récréation (bûchettes, petits bâtons...)

Partie 2 :

2 questions autour de la même situation que la partie précédente mais extraite des évaluations CE2 de 2005. Il faut :

- Citer 2 compétences de fin de cycle 2
- Décrire des procédures et analyser des erreurs d'élèves.

Réponses attendues :

- 3 compétences correspondent à cet exercice :
 - « comparer, classer et ranger des objets selon leur taille en utilisant un procédé direct ou indirect ».
 - Utiliser une règle graduée en cm pour mesurer ou pour construire un segment ou une ligne brisée.
 - Choisir l'unité appropriée pour exprimer le résultat d'un mesurage...
- Mesurage en plus des procédures relevées en GS,
- Exemples d'erreurs : mauvaise utilisation de la règle graduée, confusion forme, dimension et longueur, ...

Partie 3 :

3 questions à partir d'un exercice à l'évaluation 6^{ème}. Il s'agit comme pour les autres niveaux de :

- Citer 2 compétences mobilisables
- Envisager 2 procédures efficaces de résolution
- Analyser 3 productions d'élèves.

Réponses attendues :

- 2 des 3 compétences suivantes :
 - estimer une mesure
 - utiliser des instruments pour mesurer des objets physiques ou géométriques
 - exprimer le résultat d'un mesurage par un nombre ou un encadrement, avec unité(s) imposée(s) ou choisie(s) de façon appropriée
- 2 procédures parmi :
 - report direct ou indirect de la règle de 4 pouces...
 - report au compas de l'unité « pouce »
 - report de l'unité pouce comme mesurant approximativement 2,5cm
 - mesure du segment AB en cm suivie d'une conversion exacte ou approchée en pouces
- description détaillée des procédures de chaque élève complétée par une analyse sommaire des erreurs et des réussites

La question complémentaire est généralement traitée par la majorité des candidats. On note cependant quelques insuffisances :

- manque de rigueur et de concision dans l'analyse des travaux d'élèves, un vocabulaire imprécis...

Exercice 3 :

Problème numérique à traiter par l'utilisation d'un tableur, puis par résolution algébrique et arithmétique.

La connaissance du « tableur » fait partie des connaissances à maîtriser pour le CRPE même si elle n'est pas dans les programmes de l'école primaire.

Les questions 1a) et 1b) ne présentaient pas de difficulté particulière. Il suffisait de savoir lire un tableau et faire preuve d'un peu de logique. Ces questions sont en général bien réussies.

- 1a) réponse : lecture de la ligne 16 de la feuille de calcul (annexe 5)
- 1b) B21 : 10 ; C21 : 765(720+45) ; D21 : 225(247,50-22,50) ; E21 : 990 (765+225)
- 1c) Connaissant la formule entrée dans la cellule B4, soit $=27-A4$, il fallait trouver les formules de C4, D4, D4 et E4.

Cette question n'est pas traitée. Quand elle l'est, c'est de manière insuffisante : absence du signe \$ (exemple : C4 : « =A4 * 45 » ou « =A4*\$B\$1 »)

- Question 2 : méthode algébrique et démarche arithmétique pour résoudre ce même problème.

Difficulté pour la résolution arithmétique, souvent non traitée. Peut-être parce qu'elle est basée sur le principe des « fausses suppositions » qui n'est plus enseigné actuellement. C'est une procédure experte qui correspond à un mode de résolution par procédure personnelle de l'école primaire : essais, réajustements... dans les « problèmes pour chercher ».

Analyse statistique :

Les notes varient entre **00,25 et 19,25**.

Contrairement aux sessions précédentes, peu de candidats obtiennent une note éliminatoire, soit 10% environ.

40% des notes sont supérieures à 10 (7% au dessus de 15).

Les meilleures copies sont claires, précises, et traitent toutes les questions.

CONSEILS GENERAUX AUX FUTURS CANDIDATS

Le candidat qui se prépare à l'épreuve de mathématique doit maîtriser les savoirs mathématiques de base (se référer au B.O.E.N. n° 21 du 26 mai 2005) permettant d'enseigner à l'école primaire.

Il doit posséder le lexique mathématique en vigueur dans la scolarité obligatoire.

Une lecture approfondie des instructions officielles est nécessaire, (programmes, documents d'application et d'accompagnement des programmes).

Pour un meilleur traitement des questions complémentaires, le candidat doit s'informer des méthodes utilisées au primaire, tenter de comprendre des productions écrites et orales d'élèves, s'entraîner à analyser les difficultés aussi bien que les qualités que des travaux d'élèves peuvent mettre en évidence (analyser une production suppose une capacité à entrer dans une logique de raisonnement autre que la sienne).

Un effort doit être fait pour la présentation et la lisibilité de la copie :

* Rédaction concise en évitant les fautes (maîtrise de la syntaxe et de l'orthographe).

* Présentation claire, aérée et soignée du travail : indiquer les numéros des questions. Tout report doit être explicitement indiqué.

La responsable du Jury Mathématique

Gisèle DUFRESNE- MARCHAND

HISTOIRE/GEOGRAPHIE

L'examen des copies de l'épreuve d'Histoire Géographie du CPRE 2007 a conduit les correcteurs aux mêmes constats globaux que l'an passé : au milieu de trop rares prestations de qualité, la multitude des écrits attestant incompetence disciplinaire et inculture générale oblige à rappeler la nécessité de ne se présenter à cette épreuve qu'intellectuellement armé d'une véritable et sérieuse préparation. Comme l'année dernière beaucoup de candidats semblent avoir fait l'impasse sur la préparation de ces deux disciplines, pensant que la qualité de leur « majeure » compenserait l'insignifiance de leur « mineure ». Ce que ne fut que fort rarement le cas.

« Les excellentes copies se trouvaient [...] rédigées dans une langue simple, claire et précise ; et correctement structurées autour des concepts spécifiques nécessaires, tant en Histoire qu'en Géographie. Mais nombre de travaux furent malheureusement rendus dans une langue, au mieux approximative, au pire formulées dans un jargon aux limites du ridicule. » Cette observation formulée dans notre rapport du CPRE de 2006, reste malheureusement, cette année, entièrement de circonstance.

Il est nécessaire de rappeler l'obligation de structurer ses analyses à l'aide de concepts parfaitement maîtrisés. La Géographie est une science ; pas une traduction poétique de la réalité. L'Histoire impose également ses contraintes ; on ne peut l'aborder sérieusement sans en apprendre les contenus événementiels précis, ni sans les notions chronologiques ou notionnelles de base. Savoir maîtriser une véritable méthodologie du traitement de documents est une priorité de la préparation à cette épreuve, la paraphrase – parfois pompeuse – ne pouvant tenir lieu d'analyse rationnelle et rigoureuse.

Nous ne pouvons que recommander aux candidats – notre conclusion se devant de reprendre les évidences de l'an passé - de préparer avec sérieux cette épreuve ; et d'éviter de s'y présenter sans une véritable culture historique et géographique de base, faite d'un ensemble de connaissances précises et d'une maîtrise de ses démarches scientifiques spécifiques. Le respect du savoir a quelque chose à voir avec celui des personnes.

L'IEN Président de la commission du Jury



SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Le premier constat d'ordre général porte, comme cela avait déjà été observé en 2006, sur une certaine insuffisance des candidats au niveau des connaissances scientifiques. Ainsi, le tiers environ des concurrents qui ont choisi les sciences pour composante majeure obtient une note supérieure à la moyenne.

Ceux ayant opté pour la composante mineure en sciences témoignent d'une impréparation caractérisée ; la stratégie de l'impasse faite sur les sciences est révélatrice au regard des résultats : à peine dix pour cent de ces candidats obtiennent une note supérieure à la moyenne et par ailleurs le nombre d'abandon ou de copie rendue blanche est également très important.

Au niveau de la présentation générale des copies, il fait souligner qu'elle est assez correcte dans l'ensemble. La lisibilité de certaines calligraphies demeure cependant, dans quelques cas, difficile et aléatoire : le candidat perd alors sottement quelques points. Les schémas sont parfois non faits et souvent pas suffisamment soignés. Quand le sujet est maîtrisé, les explications sont généralement concises et bien rédigées.

Concernant l'étude des documents, l'explication de la nature du document est souvent confondue avec l'analyse de ce même document.

Dans la partie pédagogique du sujet, beaucoup de candidats ont pensé qu'il était nécessaire d'utiliser les documents fournis. Les situations d'apprentissage proposées ne sont pas toujours adaptées au niveau des élèves de cycle 3. On constate une méconnaissance des différentes étapes de la démarche scientifique.

On remarque que, pour la deuxième année de suite, les sujets de sciences traitent la biologie d'une manière fortement dominante ; le sujet pourrait être davantage équilibré à l'avenir.

Les correcteurs restent déçus par le niveau général des candidats par rapport aux sujets présentés et ne peuvent que leur recommander de préparer avec plus de sérieux cette épreuve. Ces candidats doivent s'y présenter avec une culture et des savoirs en sciences et technologie de base, faits d'un ensemble de connaissances précises et d'une maîtrise de ses démarches spécifiques.

L'I.E.N

Lionel POTTIEZ

EPREUVES EN LANGUE REGIONALE CREOLE GUADELOUPEEN

Composition de la commission pour l'ensemble des épreuves:

Mme DAMBA France-Lise, conseillère pédagogique en LCR, 1^{er} degré (présidente de la commission).
Monsieur NICOLAS Gaston, conseiller pédagogique en LCR, 1^{er} degré)
Monsieur RUTIL Alain, Personne ressource en LCR - collègues)

Ce bilan résulte d'avis concertés des différents membres de la commission citée ci-dessus.

1. CONCOURS EXTERNE SPECIAL EN LANGUE REGIONALE CREOLE

1.1 Epreuve écrite d'admissibilité

Durée de l'épreuve : 3 heures ; coefficient 2.

L'épreuve consista en un commentaire guidé en langue régionale (créole guadeloupéen) incluant le vocabulaire, la grammaire et la traduction en français d'un passage, du texte « **Man Léna** », extrait de « *Benzo raconte... Lavi lontan pa bò kaz an mwen* »; *Morceaux de vie recueillis* par Serge COLOT et Diana RAMASSAMY.- Ibis Rouge Editions, 2002.

On n'eut qu'une copie à corriger. L'absence d'autres candidats n'a pu permettre de différencier la performance. Cependant, au regard de l'année précédente, on note un progrès toujours croissant.

Nous avons pu constater une amélioration assez significative quant à l'analyse du texte, mieux ciblée et structurée; l'expression écrite plus recherchée; la maîtrise plutôt correcte de la graphie généralement admise depuis une bonne vingtaine d'années (GEREC 1978).

Cependant, on note des faiblesses récurrentes concernant :

- la connaissance du lexique : dans la partie vocabulaire, les synonymes de mots natif-natal tels que *gyòk*, *gyongyon*, méconnus par la candidate, furent des réponses erronées;

- la maîtrise de la grammaire créole quelquefois approximative : des difficultés à définir la valeur de certains mots. Citons quelques exemples :

- l'adjectif possessif dans *papa'an mwen* ;

- l'adverbe de manière dans *si ou kenbé fò* (à distinguer du verbe défectif

correspondant à une requête ou à une obligation, *fò té fè on dlo ranjé*);

-le marqueur de subordination mis pour *ki* dans *sé moun gyòk i ka piké soukougnan*

(à ne pas confondre avec le pronom personnel *i pa té ka sipòté*)...

A la délibération, l'unique candidate fut déclarée admissible, avec un travail de niveau satisfaisant, coefficient 2.

1.2 Epreuve orale d'admission.

Epreuve de 30 mn, à coefficient 2, consistant en un entretien avec le jury, à partir d'un document authentique écrit en créole guadeloupéen. Une fois l'idée générale du texte exposée, il faut procéder à une analyse plus poussée, en prenant du recul par rapport au texte pour répondre aux questions du jury.

La candidate admissible s'étant présentée à l'interrogation fut de niveau assez satisfaisant. Nous avons en effet relevé des progrès tant au niveau des connaissances culturelles que des éléments caractéristiques du patrimoine et de la civilisation créoles. L'actualité et l'histoire régionales créoles furent relativement maîtrisées. Elle a affirmé avoir préparé cette épreuve.

1.3 Notes en direction des candidats.

Le jury évalue la capacité du candidat à comprendre la langue créole et à s'exprimer dans celle-ci.

Le candidat est invité à dégager le sujet du document, à faire part de ses réactions personnelles et à faire état de ses connaissances générales sur le(s) pays ou région(s) où la langue est parlée.

S'il s'agit d'un texte, le candidat devra en lire systématiquement un passage.

Le jury apprécie :

- La capacité du candidat à repérer les informations essentielles d'un message, à participer à une conversation, à réagir aux questions;
- La richesse de la langue, l'intelligibilité et l'aisance de l'expression (rythme, intonation, prosodie);

En conclusion, le jury attend des candidats, futurs Professeurs des Ecoles, un réel intérêt et une véritable motivation pour les réalités linguistiques, géographiques et socio-culturelle d'élèves ayant très largement un vécu quotidien créole. Ils doivent restituer les éléments fondamentaux du patrimoine et de la culture créoles, faire la preuve de solides connaissances en ce qui concerne l'actualité créole, d'ici et d'ailleurs.

Pour augmenter sa performance et se donner le maximum de chance de réussir, il est impératif que le candidat prépare sérieusement non seulement les épreuves en langue régionale (l'écrit et l'oral), mais aussi toutes les autres épreuves.

2. EPREUVE ORALE FACULTATIVE DU CONCOURS EXTERNE, EN LANGUE REGIONALE.

81 candidats étaient inscrits et tous furent présents à l'interrogation.

L'épreuve se déroule sur la base d'un document écrit (texte en créole Guadeloupéen ou support iconographique).

2.1. Remarques générales.

Le niveau est dans l'ensemble satisfaisant.

Il est indéniable que les candidats ayant choisi l'option facultative créole, l'ont, pour la majorité d'entre eux, plutôt convenablement préparé en amont, seul ou à l'IUFM ; certains ont même avoué qu'ils se sont formés au bénéfice d'échanges inter-générationnels (grands-parents, aînés du voisinage, visite dans les îles de l'archipel Guadeloupéen, etc...).

Nous avons eu à enregistrer lors de leur prestation :

- une volonté manifeste d'être performants ;
- une présentation du document généralement convenable, bien que trop souvent les candidats oublient de préciser le type de document : poésie, conte, comptine, texte chanté... ;
- une bonne cohérence dans la conduite de leur exposé préliminaire ;
- une expression verbale relativement correcte, la plupart des candidats communiquant spontanément en créole et de manière aisée ; le niveau langagier (richesse lexicale et maîtrise syntaxique) s'est amélioré par rapport à la précédente session ;
- un engagement qualitatif dans la langue et la culture créoles de bon augure ;
- la majorité des candidats a une bonne connaissance des sujets traités, cependant d'autres ont laissé apparaître une maîtrise souvent prudente des différents sujets, il fallait presque leur apporter quelques savoirs culturels ;
- une interaction assez satisfaisante au cours des échanges avec le jury, les candidats étant pour la plupart très à l'aise face aux examinateurs ;
- une maîtrise de soi positive, et une assurance affichée ; il faut cependant discerner assurance et attitudes trop familières face au jury.

On notera que si 66 candidats sont de niveau assez bien à excellent, 15 sont de niveau moyen à insuffisant.

Nous avons hiérarchisé les 81 notes comme suit :

- 2 notes de niveau excellent
- 18 notes de niveau très satisfaisant
- 29 notes de niveau satisfaisant
- 17 notes de niveau assez bien
- 12 notes de niveau moyen
- 3 notes de niveau insuffisant

2.2 Notes en direction des candidats.

Nombre d'insuffisances et lacunes relevées doivent être réparées car elles portent en elles les germes d'une langue et d'une culture créoles beaucoup trop approximatives.

Ainsi, un certain nombre de candidats ont éprouvé des difficultés à :

- identifier des auteurs courants (Sylviane Techid, Hector Pouillet, Ernest Pépin) à citer au moins une seule de leurs productions ou même à les situer dans le temps ;
- identifier la nature d'un document (comptine, fable, iconographie ...) ;
- distinguer la date de publication du document et sa date ou période de production ;
- avoir une lecture courante du créole (elle devrait être expressive, déclamatoire) ;
- faire un compte-rendu de leur préparation d'au moins 5 minutes alors que la préparation a duré 30 minutes ;
- mettre en relation le thème du document proposé avec : la biographie de son auteur, les connaissances acquises par d'autres lectures, d'autres situations ou événements, l'actualité ;
- situer dans le temps certains événements majeurs de l'histoire de la Guadeloupe. Une candidate a même situé l'abolition de l'esclavage dans les années 1900, alors que la commémoration de ce fait-là datait d'à peine trois semaines. Certains candidats ignorent qui sont Delgrès ou encore Ignace ;
- situer dans l'espace certaines communes de la Guadeloupe ;
- citer le nom de deux rivières de Guadeloupe ;
- repérer des lieux culturels (Parc des Roches Gravées, Musée Edgard Clerc) ;
- énoncer les manifestations culturelles ou commémorations les plus courantes en Guadeloupe.

Les incorrections dans l'expression langagière mettent souvent à mal une prestation qui dans son contenu expressément culturel, est d'un bon voire excellent niveau. Dans les rapports précédents, nous avons maintes fois signalé les emplois intempestifs du « *kè* » ou du « *dè* » qui contrarient fortement la syntaxe foncièrement créole : « *An ka kwè kè ...* », « *Fò kè an prezanté zòt sa kè an paré ...* »

« *I té sòti dè Lapwent* », « *Pa ka rété onlo mérendyen ki sé moun dè Dominik* ».

On note cependant que le « *kè* » dans la subordonnée complétive devient moins fréquent ou fait l'objet d'une autocorrection systématique.

Trois candidats ont éprouvé des difficultés à lire : manque de vigilance ; difficultés d'anticipation et très certainement mélange des codes créole - français.

Le jury encourage tous les candidats à s'investir sérieusement dans la préparation de l'épreuve de langue régionale créole, car parler créole et habiter le pays Guadeloupe ne suffit pas pour réussir cette épreuve.

La présidente de la commission créole

Mme DAMBA France-Lise

ENTRETIEN PREPROFESSIONNEL

Elle se déroule en deux parties. La première partie est l'entretien professionnel. Il se compose d'un exposé de 10 minutes fait par le candidat à partir du support qui lui a été remis. Il est suivi d'un entretien de 15 min. Pour la deuxième partie, le candidat choisit son option : littérature de jeunesse, musique ou arts visuels. La présentation par le candidat de 10 minutes est suivie par un entretien de 15 minutes. En général, cette année, les candidats se sont mieux préparés qu'à la précédente session. La moyenne générale est plus élevée puisqu'elle est légèrement supérieure à 13. L'attitude des candidats vis à vis de la commission (Politesse, présentation, tenue...) est bonne.

Cependant le jury a constaté des difficultés encore trop présentes, dans le domaine de l'expression (Fluidité, agencement des idées, rythme) et dans celui de la maîtrise de la langue : (Les à la place de leur, accord du verbe au pluriel : « Les enfants remet ; des indices angoissantes... »). Quelques comportements isolés ont été à regretter : départ sans salutation ; questions posées au jury, remarques déplacées envers certains membres de la commission, demandes insistantes sur l'adéquation de la réponse aux attendus supposés.

QUELQUES CHIFFRES

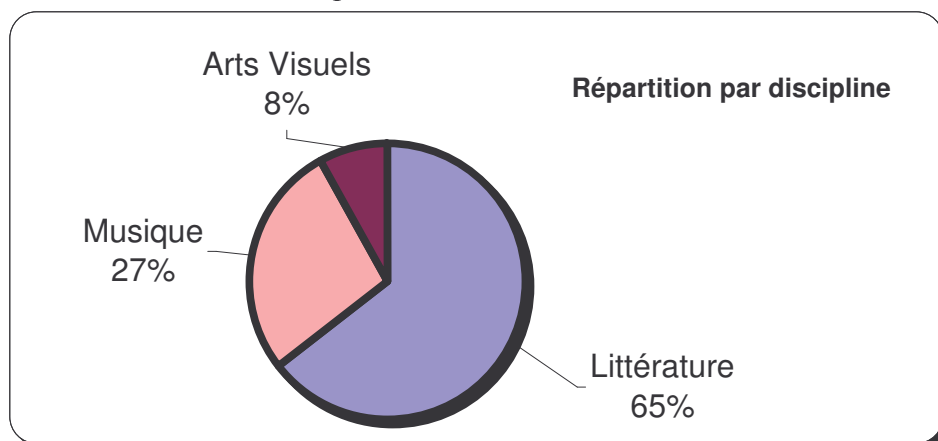
Nombre de candidats qui se sont présentés : 200

Nombre de candidats absents : 03

Nombre de candidats en option littérature de jeunesse : 129

Nombre de candidats en option musique : 55

Nombre de candidats en option arts visuels : 16



LES NOTES ET LES MOYENNES

Oral professionnel	1 ^{ère} partie	Littérature	Musique	Arts visuels
Total des candidats	200	129	55	16
Note la plus basse	04	04	04	04
Note la plus haute	20	20	19	19
Ecart type	16	16	15	15
Moyenne concours	13,02	13,17	13,77	12,21

REPARTITION DES NOTES

NOTE	Total
<5	3
de 5,5 à 10	39
de 10,5 à 15	100
de 15,5 à 20	58

REPARTITION DES CANDIDATS PAR NOTES

1ERE PARTIE

L'EXPOSE

L'exposé du candidat se fait à partir du support d'interrogation. Ces supports ont été élaborés par des IEN et des conseillers pédagogiques. Ils traitent de thèmes qui concernent l'école primaire comme les domaines disciplinaires, la difficulté scolaire, le handicap et l'intégration, l'éducation citoyenne... Ce support doit permettre au candidat de mettre en valeur ses qualités. Il doit lui permettre de montrer au jury qu'il a les aptitudes à devenir un futur professeur des écoles et qu'il a la volonté de s'engager dans le processus de formation.

L'exposé doit être construit. Le candidat doit se présenter et s'exprimer correctement. Il doit définir la problématique sous tendue par le support. Il doit analyser le texte, en sortir les idées essentielles, en faire une synthèse. Il doit faire preuve de méthodologie et faire le lien avec les finalités de l'école, les références aux textes réglementaires, les pratiques pédagogiques, les outils...

L'ENTRETIEN

Lors de l'entretien qui suit l'exposé, le jury va questionner le candidat afin de vérifier ses capacités de réflexion, ses connaissances dans le domaine de l'éducation et son aptitude à se « projeter » dans les fonctions du professeur des écoles.

Le candidat doit montrer ses capacités à s'exprimer correctement, à se distancer du support, à se référer aux textes réglementaires. Il doit pouvoir établir la communication, s'engager dans le dialogue, s'adapter aux questions du jury, répondre aux questions, réagir, argumenter, se justifier, faire preuve d'esprit critique.

REMARQUES POUR CETTE PREMIERE PARTIE

Les prestations des candidats sont très hétérogènes. Les notes s'échelonnent de 04 à 20 avec une moyenne de 13,02.

Dans l'ensemble, les candidats se sont bien préparés à cette épreuve. Ils ont une bonne gestion du temps et leur exposé avoisine les dix minutes. La qualité de leur expression et leurs pratiques langagières sont satisfaisantes. La tenue vestimentaire est correcte.

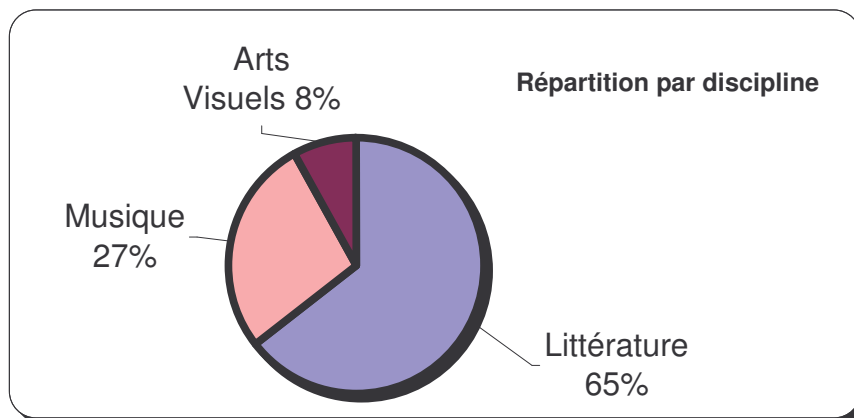
Certains candidats font preuve de disponibilité cognitive pour répondre aux questions ainsi qu'une bonne réflexion sur les finalités du système éducatif. Ils se projettent déjà dans les fonctions de professeur des écoles.

A l'opposé, certains candidats n'ont pas su exploiter le texte. Ils n'ont pas su montrer d'aptitudes dans la dimension relationnelle ni dans le domaine de la communication. Certains candidats ne sont pas préparés à cette épreuve. Leurs exposés sont trop descriptifs ou trop brefs (le plus court a duré 3 minutes). L'exposé comme l'entretien qui le suit révèlent chez ces candidats :

- une méconnaissance des dispositifs institutionnels de remédiation du système éducatif et des textes réglementaires
- un faible niveau d'expression
- un discours et des réponses truffées de fautes langagières (genre, accord, expression...)
- une incompréhension du texte ou un paraphrasage (de la paraphrase)
- pas de réponse ou une réponse erronée aux questions posées par les membres du jury
- un manque de distanciation par rapport au support
- une incapacité à faire le lien avec une projection ou une situation concrète

2^{NDE} PARTIE

	Littérature	Musique	Arts visuels
Oral professionnel			
Total des candidats	129	55	16



LITTERATURE DE JEUNESSE

Les candidats (129) ont majoritairement choisi cette spécialité.

Si dans l'ensemble, ils se sont bien préparés à cette épreuve, il existe cependant une grande hétérogénéité des résultats avec un écart important entre les notes extrêmes : de 04 à 20 avec une moyenne de 13,17.

Support nécessaire à la prestation

La préparation matérielle est satisfaisante. Tous les candidats ont fourni au jury un nombre suffisant de document. Dans l'ensemble, un soin particulier a été apporté à ces supports. Les photocopies sont presque toutes de qualité et centrées. Certaines sont en couleur et certains textes ont été ressaisis pour une meilleure présentation. Il est important de montrer aux membres du jury le soin apporté à la préparation des supports utilisés comme cela devrait être fait pour tous documents donnés aux élèves.

A contrario quelques candidats sont venus avec des copies mélangées, mal centrées et peu soignées. Il ne faut pas oublier de préciser sur le document l'auteur et le titre de l'oeuvre dont l'extrait est tiré.

Choix du sujet

Le choix du sujet a toute son importance.

Certains thèmes et certaines œuvres sont trop souvent choisis.

Œuvres	Très souvent présentés	Jamais ou très rarement présentés
Genre	Roman album de jeunesse	Nouvelles poésie théâtre bande dessinée
Thème	Guerre violence misère	merveilleux

Certains ouvrages sont cependant surreprésentés :

-Rêves Amers de Maryse Condé

-La petite fille aux allumettes d'Anderson

Le jury conseille aux candidats de faire preuve « d'audace ». Ils peuvent élargir leur choix et sortir des formes et des grands thèmes récurrents.

Lecture à haute voix

La mise en voix des extraits présentés a été très bien interprétée par la majorité des candidats.

Le jury conseille aux candidats de soigner cette lecture à haute voix. Une lecture expressive et fidèle au texte est attendue comme elle le serait pour une classe.

Exposé

Dans l'ensemble, la gestion du temps a été une préoccupation rigoureuse des candidats. Leur exposé a été bien préparé. Il est présenté selon un plan structuré. Cependant il est à noter quelques cas d'exposés fouillis, incomplets et très brefs (le plus court a duré 4 min).

Le jury conseille aux candidats de développer leurs connaissances didactiques, leur culture littéraire. Ils doivent affiner leur analyse littéraire, proposer des exploitations pédagogiques variées et personnalisées, justifier le niveau de classe concerné et s'appuyer sur les caractéristiques textuelles de l'extrait.

Entretien

L'entretien a souvent permis au candidat de compléter ou de préciser son analyse.

Certains ont réussi à montrer au jury leurs aptitudes à relier leurs connaissances à l'enseignement primaire. Toutefois quelques erreurs de syntaxe récurrentes et des fautes langagières ont pénalisé quelques candidats.

MUSIQUE

55 candidats en musique avec des notes variant entre 04 et 19 et une moyenne de 13,77.

Le choix de l'œuvre à interpréter en expression musicale n'a pas été toujours pertinent et beaucoup de candidats manquent de connaissances basiques (paramètres du son, notion de valeur de notes, termes propres au langage musical ...). Certains manquent de préparation. D'autres ne maîtrisent pas la pratique du chant.

Mais en dépit des remarques précitées, on constate que le niveau est globalement positif par rapport à l'analyse des documents présentés par le jury.

L'exploitation pédagogique révèle la capacité des candidats à proposer des ouvertures interdisciplinaires.

ARTS VISUELS

16 candidats en arts visuels avec des notes variant entre 04 et 19 et une moyenne de 12,21.

En Arts Visuels, la plupart des œuvres présentées par les candidats de la session ont été bien analysées. L'entretien qui a suivi l'exposé du candidat et l'étude du support présentée par le jury a révélé souvent un manque de connaissances générales en histoire de l'art, de maîtrise du vocabulaire spécifique et des notions à enseigner à l'école primaire dans ce domaine. Le plus souvent, les choix pédagogiques partaient de l'œuvre présentée, sans objectifs précis d'apprentissages. Lors de la présentation de séquence, il manquait l'articulation entre les séances, tout comme de véritables incitations mettant les élèves dans une situation qui questionne. Les dispositifs mis en place n'ont pas été décrits.

3^{ème} VOIE

4 candidats se sont présentés à cette épreuve. Elle se déroule exactement comme la première partie du concours externe. Les candidats s'étaient bien préparés puisque la moyenne de l'épreuve atteint 13,8.

L'EXPOSE

Les supports ont permis aux candidats de mettre en valeur leurs aptitudes à devenir un futur professeur des écoles. Leur exposé était construit. Ils ont défini la problématique et ils ont dégagé les idées essentielles. Ils ont fait le lien avec les finalités de l'école et des pratiques pédagogiques. Ils ont fait références aux textes réglementaires.

L'ENTRETIEN

Lors de l'entretien qui suit l'exposé, les candidats se sont exprimés correctement et se sont engagés dans le dialogue. Ils ont su répondre aux questions, réagir, argumenter et faire preuve d'esprit critique. Ils ont montré leur aptitude à se « projeter » dans les fonctions du professeur des écoles.

EPREUVE SPORTIVE : ATHLETISME : 1500 Mètres

Nombre de candidats inscrits 163 (131 féminines et 32 masculins)

Nombre de candidats ayant réalisés l'épreuve: 121 féminines - 31 masculins

Nombre de candidats dispensés: 8 féminines - 1 masculin

Nombre de candidats absents: 2 féminines - 0 masculin

NIVEAU DE PRESTATION DES CANDIDATS:

En se rapportant au nombre de candidats ayant effectués l'épreuve:

La moyenne de l'épreuve s'établie à **9.46**

La note la plus basse pour les femmes est de 00 (candidate hors barème)

La note la plus haute..... 17

La note la plus basse pour les hommes est de 00

La note la plus haute **19.5**

DEROULEMENT DE L'EPREUVE:

L'organisation générale a été très satisfaisante et l'épreuve s'est déroulée sans aucun retard ni disfonctionnement.

les membres du jury ont fait preuve d'une grande rigueur dans leur travail.

Le lieu choisi a été parfait ce qui fait que les candidats ainsi que le jury ont pu travailler dans des conditions très satisfaisantes. Le personnel du stade a été d'une grande disponibilité ainsi que d'une grande efficacité.

MODALITES D'EVALUATION:

Elles sont clairement définies par le barème.

CONSTAT SUR LES ATTENTES DU JURY:

Le nombre de participants à l'épreuve est en augmentation sensible (+ 5 pour le nombre des inscrits et + 12 pour le nombre de participants effectifs)

La moyenne de l'épreuve est en légère augmentation car elle passe de **9.34 à 9.46.**

Les candidats sont de mieux en mieux préparés et le niveau de prestation est en constante évolution.

Les candidats semblent tenir compte des recommandations du jury.

Une période d'au moins 5 mois de préparation est nécessaire pour les candidats ne pratiquant pas une activité physique régulière.

Les candidats pratiquant un sport de manière régulière doivent néanmoins se soumettre à une préparation spécifique de deux mois minimum.

Les candidats n'ayant eu aucune pratique sportive depuis un an ou plus doivent impérativement se faire suivre par un médecin et entamer leur préparation à l'épreuve au moins un an avant la date de l'épreuve.

DANSE

Nombre d'inscrits : 44

Participants effectifs 42 (2 dispensés)

Niveau de prestation des candidats :

Moyenne des notes : 9,15

Note la plus basse : 2,5 note la plus haute : 18,5

Déroulement de l'épreuve

Organisation générale : bonne, la phase d'harmonisation entre les deux jurys aura généré un retard tout au long de l'épreuve. Il sera nécessaire de convoquer le second groupe avec un peu plus de marge : 8h30 au lieu de 8h et puis ainsi de suite toutes les heures par groupe de 12

Organisation humaine : RAS

Organisation matérielle : le lieu choisi est parfait et le jury tient à renouveler ses remerciements aux responsables de cette structure

Modalité d'évaluation

Les deux jurys ont noté l'ensemble des candidats selon la même grille d'évaluation...l'ensemble des membres du jury avait travaillé à l'élaboration de la grille...la phase d'harmonisation a permis de caller les éventuels écarts...

Constat sur les attentes du jury

Epreuve d'un niveau meilleur que l'an dernier, la disparité entre les candidats peut s'expliquer du fait du non choix de la deuxième activité... certains très bien préparés et d'autres pas au niveau de cette option, mais dans l'ensemble nous pouvons noter une meilleure appréhension de cette épreuve.

Les fiches d'argumentation sont encore mal exploitées et en décalage avec la prestation du candidat...l'argument ne saurait être qu'un simple poème collé sur la fiche...

Sur la composition, il ne s'agit pas d'une représentation mimée ni d'exercices techniques répétitifs .La motricité doit être au service du thème. Les danses traditionnelles ou régionales doivent également servir le thème et l'argument
L'épreuve ne consiste pas en un listing de pas codifiés ... « *l'appréciation du jury porte sur la **construction de la composition*** » ... « *au service des intentions personnelles **choisies***... »

Il ne faut pas confondre jeu dramatique et danse. Les accessoires doivent servir le thème, trop de décors est inutile, le costume doit rester simple. (Éviter les colliers clinquants s'ils ne sont pas nécessaires) .La tenue doit correspondre au thème présenté (jeans à éviter)...

Le début et la fin doivent apparaître clairement...

Un effort devra être fait sur les bandes sonores...2 minutes maxi...et CD de préférence...en cas de problème constaté sur un CD copié l'ordinateur portable du candidat peut servir de support quand le jury est prévenu...

ANGLAIS

Une légère amélioration a été constatée quant au niveau général des candidats.

Il y a eu un certain nombre d'excellents candidats faisant montre d'une grande maîtrise de la langue.

Il est à noter les progrès notables de certains recalés de la session précédente qui ont amélioré leur prestation.

D'autres auront des efforts conséquents à faire pour se hisser au niveau requis, s'ils veulent se présenter à l'avenir avec des chances de succès.

Remarques et conseils aux candidats.

Cette année, le jury a constaté avec satisfaction une amélioration du niveau d'ensemble des candidats.

L'aisance et la maîtrise de la langue de certains d'entre eux étaient remarquables.

D'autres ont réalisé d'honorables prestations.

Des candidats malheureux de la session précédente, dont le niveau était très insuffisant, voire faible, ont faits des progrès sensibles et remarquables,

Ceux-là, tirant les leçons de leur échec passé, ont manifestement suivi les conseils prodigués, et se sont mis au travail pour améliorer leur compétence en langue étrangère.

Ces signes encourageants ne doivent cependant pas masquer la faiblesse de certains candidats qui semblent avoir oublié les bases essentielles de la grammaire anglaise et sont incapables de s'exprimer à cause de la pauvreté de leur bagage lexical.

Un important travail de remise à niveau doit être accompli pour avoir des chances de succès au concours, sinon le choix d'une autre langue est à envisager.

Pour tous, nous ne saurions trop recommander la lecture de journaux et de magazines anglais ou américains, pour l'enrichissement lexical et syntaxique.

L'écoute régulière d'enregistrements en anglais, d'émissions de radios et de télévisions anglophones est indispensable pour habituer l'oreille à la prononciation, l'accentuation, l'intonation et au rythme de la phrase anglaise.

Ce travail va de pair avec la révision des règles de base de la grammaire (place de l'adjectif, de l'adverbe, conjugaisons du présent en *be + ing*, du présent simple (oubli fréquent de l'*s* de la troisième personne du singulier), emploi des temps du passé (prétérit, present perfect), prononciation de la terminaison ***ed*** du prétérit ou du participe passé, notamment.

L'observation de ces quelques recommandations et un travail régulier devraient permettre aux candidats de parvenir à une maîtrise acceptable de l'expression orale.

ESPAGNOL

Le nombre de candidats interrogés cette année (76) est quasi identique à celui de l'an dernier (75).

19 d'entre eux ont obtenu une note comprise entre 20 et 15 ;

29, une note comprise entre 14,5 et 10 ;

28 une note inférieure à 10.

La moyenne des notes obtenues est de 11,49.

Ces résultats font apparaître une forte augmentation du nombre de candidats n'ayant pas le niveau requis (+ 11, soit 13,18 %) même si le nombre de très bons candidats a lui aussi augmenté (+ 6, soit 7,67 %).

Si la moyenne de l'épreuve reste proche de celle de l'année dernière (11,71), c'est justement grâce à ces derniers que le jury a eu plaisir à écouter.

Force est de constater qu'en dépit des différents rapports publiés et des conseils donnés, beaucoup de candidats continuent à se présenter à l'épreuve sans une préparation sérieuse.

Parmi eux, quelques anciens admissibles dont le niveau de langue était plus faible cette année.

La préparation ne saurait commencer à la publication des résultats d'admissibilité et le nombre d'épreuves au concours ne peut pas tout excuser.

On attend du candidat qu'il soit du niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), c'est-à-dire le niveau que doit atteindre un élève en fin de Terminale, mais il convient de rappeler que l'entretien (en espagnol) avec le jury dure plus de 10 minutes et exige des connaissances assez solides. On ne peut espérer s'exprimer avec une certaine aisance aussi longtemps sans une pratique régulière de la langue.

Le déroulement de l'épreuve a donné lieu à des remarques identiques à celles de l'an dernier qui ne seront pas reprises ici.

Il faut, cependant, mettre l'accent sur la qualité phonologique de la langue, critère important dans la notation. Il n'est pas question de revenir sur toutes les erreurs commises mais il est déplorable qu'à ce stade, des candidats ne sachent pas que le son [z] n'existe pas en espagnol.

La lecture des sigles était souvent faite en français (par ignorance de l'alphabet espagnol) et l'accentuation défectueuse.

Il convient également d'attirer l'attention sur l'importance de s'intéresser aux thèmes d'actualité, de s'ouvrir au monde.

Très souvent, et comme l'an dernier, les documents proposés étaient des articles de presse qui traitaient de l'environnement, l'immigration, la loi contre le tabagisme, la santé ...

Les réponses très brèves, répétitives, les longs silences de certains candidats autorisaient le doute sur leur culture générale. Bien sûr, on pouvait penser aux faiblesses linguistiques qui ne facilitaient pas l'expression, mais en principe, quand c'était le cas, le candidat l'avouait ou alors, il exprimait ses points de vue au détriment de la correction de la langue.

Cette année, quelques uns semblaient être sur la défensive pendant l'entretien.

Le jury tient à préciser que c'est un échange qui fait partie intégrante de l'épreuve.

Le candidat doit faire preuve de disponibilité, être prompt à répondre et capable d'élargir le débat instauré.

Dans le rapport de l'an dernier la nature de l'épreuve ainsi que les compétences attendues d'un utilisateur de niveau B2 ont été précisées ; nous rappelons ci-dessous quelques éléments de cadrage :

Au début de la passation le candidat « doit présenter les grandes lignes du texte qui lui est proposé, en 5 minutes environ, en explicitant le type de texte, la situation, les informations, les questions et les arguments. Il présente, le cas échéant, les alternatives d'interprétation. »

L'entretien commence après la lecture du passage indiqué au candidat et « prend appui dans un premier temps sur la présentation orale. Il peut, par exemple , être demandé au candidat d'expliciter tel ou tel aspect de sa présentation, de justifier ce qu'il a retenu comme élément essentiel du texte[...] L'entretien s'élargit ensuite au thème abordé par le texte et éventuellement à la vie de la classe, le candidat pouvant être amené à s'exprimer sur la présentation en classe d'un fait culturel qui serait évoqué dans le texte. »

Les critères d'évaluation n'ont pas changé.

Les conseils donnés restent valables cette année. Nous invitons donc les futurs candidats à se reporter au rapport de 2006 en leur répétant que l'épreuve n'est pas réservée aux spécialistes. Elle est accessible à tout non spécialiste qui s'est préparé de façon régulière et méthodique.

La Présidente de la commission,
N. BAHADOUR